



Informations de base	
<b>2004/0017(COD)</b> COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Transports de marchandises par route (abrog. directive 62/2005/CEE). Codification	
Abrogation <a href="#">2007/0099(COD)</a>  <b>Subject</b>  3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises	

Acteurs principaux				
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>		<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>JURI</b> Juridique et marché intérieur		GARGANI Giuseppe (PPE-DE)	19/02/2004
	<b>Commission pour avis</b>		<b>Rapporteur(e) pour avis</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>RETT</b> Politique régionale, transports et tourisme		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	<b>Formation du Conseil</b>		<b>Réunions</b>	<b>Date</b>
	Education, jeunesse, culture et sport		2762	2006-11-13
Commission européenne	<b>DG de la Commission</b>		<b>Commissaire</b>	
	Justice et consommateurs		FRATTINI Franco	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
02/02/2004	Publication de la proposition législative	COM(2004)0047 	Résumé
09/02/2004	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
06/04/2004	Vote en commission, 1ère lecture		
06/04/2004	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A5-0250/2004	

21/04/2004	Décision du Parlement, 1ère lecture	<a href="#">T5-0310/2004</a>	<a href="#">Résumé</a>
13/11/2006	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
12/12/2006	Signature de l'acte final		
12/12/2006	Fin de la procédure au Parlement		
27/12/2006	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2004/0017(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Directive
Modifications et abrogations	Abrogation <a href="#">2007/0099(COD)</a>
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 071-p1
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	JURI/5/20762

Portail de documentation				
<b>Parlement Européen</b>				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">A5-0250/2004</a>	06/04/2004	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">T5-0310/2004</a> JO C 104 30.04.2004, p. 0418-0545 E	21/04/2004	<a href="#">Résumé</a>
<b>Conseil de l'Union</b>				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Projet d'acte final		<a href="#">03637/1/2006</a>	12/12/2006	
<b>Commission Européenne</b>				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base législatif		<a href="#">COM(2004)0047</a>	02/02/2004	<a href="#">Résumé</a>
<b>Autres Institutions et organes</b>				
Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	<a href="#">CES0845/2004</a> JO C 241 28.09.2004, p. 0019-0019	02/06/2004	

## Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

## Acte final

[Directive 2006/0094](#)  
JO L 374 27.12.2006, p. 0005-0010

[Résumé](#)

## Transports de marchandises par route (abrog. directive 62/2005/CEE). Codification

2004/0017(COD) - 02/02/2004 - Document de base législatif

OBJECTIF : codification législative. CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification de la première directive du Conseil du 23 juillet 1962 relative à l'établissement de règles communes pour certains transports de marchandises par route. La nouvelle directive se substituera aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

## Transports de marchandises par route (abrog. directive 62/2005/CEE). Codification

2004/0017(COD) - 12/12/2006 - Acte final

OBJECTIF : codification législative.

ACTE LÉGISLATIF: Directive 2006/94/CE du Parlement européen et du Conseil relative à l'établissement de règles communes pour certains transports de marchandises par route.

CONTENU : l'objet de la présente directive est la codification de la première directive du Conseil du 23 juillet 1962 relative à l'établissement de règles communes pour certains transports de marchandises par route. La nouvelle directive se substitue aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 16/01/2007.

## Transports de marchandises par route (abrog. directive 62/2005/CEE). Codification

2004/0017(COD) - 21/04/2004 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé telle quelle la proposition.